

## Le Groupe Majoritaire

### Redynamisation du village - Imaginer ensemble le village de demain -

Lors du précédent mandat, la majorité municipale a conçu et lancé le projet de réhabilitation de la plage de Pampelonne, fondamental pour l'économie locale. Ce n'était pas un projet facile, mais il sera bientôt achevé et suscite déjà l'adhésion générale.

Pour le mandat actuel, la majorité élue en 2020 a inscrit dans son programme le projet de redynamisation du village. Il n'a pas été nécessaire de faire appel à un bureau d'études pour retenir ce projet dans notre programme. Il a suffi de discuter avec les villageois et d'écouter leurs attentes.

Le projet de redynamisation devra répondre à la diversité de ces besoins, tels qu'ils ont été exprimés par des villageois de tous âges, résidents mais aussi commerçants et artisans qui maintiennent des services au village, sans oublier ni les jeunes adultes, qui aimeraient bien trouver dans leur commune une plus grande variété d'emplois, ni les personnes à mobilité réduite, ni les enfants qui ont aussi leurs idées.

Ce projet n'est pas simple. Il ne s'agira évidemment pas d'un simple « *relooking* », puisque dans notre programme figure la poursuite de la politique communale d'acquisition d'immeubles et de mise en location de logements, de locaux commerciaux pour préserver l'activité existante ou pour l'accueil au village d'activités économiques nouvelles favorisant son animation.

La mise au point d'un tel projet, qui suppose des investissements importants, a conduit la commune à s'associer les services d'un bureau d'étude expérimenté : le Groupe Elan.

Il est en effet de la responsabilité des élus du conseil municipal d'apporter des réponses tout à la fois au plus près des besoins réels de la population, correctement étudiées sur le plan technique, respectueuses du patrimoine remarquable que constitue le village, maîtrisées sur le plan budgétaire, et avec un déroulement des travaux qui minimise les gênes occasionnées.

La phase de mise au point du projet a déjà justifié depuis février 2022 l'organisation de multiples échanges avec les habitants du village, les commerçants, les associations, et l'ensemble des Ramatuelloises et Ramatuellois, y compris par visioconférence pour les résidents secondaires.

La plateforme qui permet de recueillir les remarques, observations et propositions est accessible à partir du site Internet de la commune et les consultations se poursuivront au moins jusqu'en février 2023.

Il en a déjà été retiré un certain nombre d'orientations, notamment la priorité à donner aux solutions en stationnement de proximité, déposes minute pour les villageois et pour la clientèle des commerces actuels et à venir, parallèlement à une mise en œuvre progressive de la piétonnisation...

En ce qui concerne plus précisément le traitement et la végétalisation des espaces publics, un concours sera organisé pour la sélection d'un projet qui devra respecter l'esprit du village ancien, ce qui exclut tout aménagement stéréotypé et de style urbain.

Au vu d'un tel enjeu et d'un tel niveau d'exigence, l'investissement consacré à la phase de consultation de la population et de mise au point du projet est fondamental. Il serait irresponsable de s'engager dans une opération aussi importante sans s'assurer qu'elle suscitera l'adhésion générale une fois achevée ■